

**Zeitschrift:** Saussurea : journal de la Société botanique de Genève  
**Herausgeber:** Société botanique de Genève  
**Band:** 42 (2012)  
  
**Rubrik:** Actualités

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Actualités

C'est une rubrique qui rend compte des événements locaux touchant à la botanique

Cette année nous présentons comme actualités :

- Une présentation des nouveaux herbiers des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.
- Un article sur l'attribution du prix Candolle 2012.
- Un corrigenda pour l'Atlas de la flore du canton de Genève.



Le couloir des anciens herbiers s'ouvre au fond sur les nouvelles installations.

# Les Herbiers des Conservatoire et Jardin botaniques s'agrandissent

par Pierre-André Loizeau, Directeur des CJB

Le samedi 13 octobre 2012, il y avait foule aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB) : à l'occasion de l'inauguration de l'extension des herbiers et de la construction du Centre d'accueil du public (comprenant un restaurant ouvert toute l'année, une boutique, un cabinet de curiosités et des sanitaires), le public était convié à des visites commentées des anciens et des nouveaux herbiers. L'affluence importante a témoigné du succès de l'initiative et a montré à quel point les Genevois sont attachés à leurs CJB.

## Un peu d'histoire

L'Herbier de Genève se place avec ses quelque 6 millions d'échantillons au 5ème rang mondial, derrière Paris, Kew à Londres, New York et St-Pétersbourg.

L'apparition des herbiers est relativement récente en termes d'histoire de la botanique. Elle est contemporaine de la vulgarisation du papier qui suit la découverte de l'imprimerie, soit au XVIème siècle. Les premiers herbiers sont nommés *Hortus siccus* (jardin sec) ou *Hortus mortus* (jardin mort). Le nom d'*herbarium*, puis d'herbier, ne leur sera donné qu'un siècle plus tard, au moment où Tournefort et Linné familiariseront ce concept auprès de leur public.

Il semble que le plus ancien herbier, disparu aujourd'hui, remonte vers 1523. C'est Luca Ghini, qui enseignait la botanique à Bologne et à Pise, qui aurait confectionné un herbier de près de 600 plantes qu'il aurait offert au médecin de Sienna Mattioli.

Le plus ancien herbier encore conservé de nos jours remonte à 1532. Il est aujourd'hui déposé à la Bibliotheca Angelica de Rome.

## Création de l'herbier de Genève

L'herbier de Genève, s'il contient des échantillons remontant au XVIIème siècle, est beaucoup plus récent au niveau de sa constitution. Alors que le Jardin botanique est fondé en 1817 par Augustin Pyramus de Candolle, celui-ci et ses descendants vont conserver leur herbier, leur outil de travail, dans un logement à la cour St-Pierre jusqu'en 1921, date à laquelle cette collection rejoindra celle des Conservatoire et Jardin botaniques.

Toutefois, c'est de Candolle qui va construire le premier Conservatoire en 1824 dans le Jardin botanique de l'époque, l'actuel parc des Bastions, ceci pour y abriter une collection d'échantillons d'herbier donnée par la famille du grand botaniste bernois Albert de Haller fils. Il faut attendre 1869 pour que soit constitué le véritable noyau de la collection grâce au don de la collection Delessert, baron d'empire parisien passionné de botanique, dont l'intérêt pour notre science aimable plutôt basé sur la notion de collection fut probablement motivé par les *Lettres élémentaires sur la botanique* que Jean-Jacques Rousseau écrit à la mère de Benjamin Delessert, en vue de l'édification de sa sœur. Le don à Genève de sa collection a certainement pour origine l'activité scientifique internationalement reconnue des Candolle à son époque.

## Une augmentation permanente de la collection

Un nouvel herbier est construit en 1904 lorsque le Jardin botanique déménage du parc des Bastions sur son site actuel. Mais les collections s'accumulent rapidement, l'institution représentant une alternative aux collections privées dont la charge de l'entretien devient de plus en plus importante au fur et à mesure qu'elles augmentent.

Actualités

Une collection d'importance mondiale se constitue ainsi rapidement à Genève dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Un noyau imposant regroupant les collections de Delessert, de Candolle, Boissier et Burnat permet d'identifier environ le premier million d'échantillons. Mais par la suite les botanistes vont céder volontiers leurs collections à Genève, hier comme aujourd'hui, pour arriver actuellement à nos 6 millions. Ils ont ainsi la certitude que la qualité des installations, la pérennité d'un système politique stable, la qualité des scientifiques qui conservent ces collections, la volonté des autorités de les rendre accessibles universellement, la pertinence du travail de mise en valeur de ce patrimoine vont rendre quasi éternelles et utiles les collections qu'ils ont patiemment accumulées dans leurs pérégrinations.

La concentration des échantillons et donc des informations qu'ils contiennent multiplie leur intérêt, suivant en cela la formule d'Aristote qui énonce que le tout vaut plus que la somme des parties.

### **Les bâtiments doivent être adaptés**

L'herbier situé à La Console est agrandi une première fois en 1911, une seconde en 1921. Mais les collections continuent d'affluer. La Console n'y suffit plus et elles s'éparpillent en Ville de Genève. Un second herbier est construit en 1972, dans des abris antiatomiques situés entre la Villa Le Chêne et la voie de chemin de fer. Ce sont ces locaux qui ont été agrandis en 2012, ajoutant, aux 14 km linéaires initiaux d'étagères, 18 km organisés dans des armoires mobiles sur 1'500 m<sup>2</sup> disposés sur 3 étages en sous-sol, à nouveau dans des abris antiatomiques.

Les travaux d'agrandissement, débutés le 4 janvier 2010, se sont terminés le 15 juin 2012. Le projet a été mené par le bureau d'architectes BassiCarella. Quelques collaborateurs des Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) ont eu la chance de suivre le développement du projet aux côtés du service d'architecture de la Ville de Genève. On peut qualifier cette collaboration d'exemplaire, les architectes accordant beaucoup d'importance à l'expression des besoins de l'institution.

Les CJB ont par ailleurs eu la chance d'obtenir un soutien remarquable du Conseil administratif et du Conseil municipal de la Ville de Genève pour l'ensemble des projets d'agrandissement et de rénovation des CJB.

Du côté du financement, les CJB ont pu bénéficier pour l'ensemble de ces travaux d'une donation de Roger et Françoise Varenne couvrant 80 % des coûts, ainsi que d'une subvention de la Confédération au titre de la Protection des Biens Culturels.

### **Un bâtiment fonctionnel**

L'agrandissement de l'herbier est situé dans le prolongement de l'herbier actuel, permettant de maintenir une continuité dans la consultation de la collection. Les immenses salles du nouvel herbier ont été coupées en deux par des parois et des portes afin de pouvoir compartimenter la collection en cas d'incendie. L'éclairage a été étudié finement afin de n'éclairer que les zones utilisées. Les armoires mobiles sont déplacées très aisément à pleine charge mécaniquement. Le tout est chauffé en utilisant un puits canadien.

A côté des salles contenant les nécessaires armoires mobiles, il a pu être possible d'installer au deuxième sous-sol un espace de consultation situé dans un puits de lumière. La verrière qui couvre cet espace a deux fonctions : d'une part, elle permet aux chercheurs d'observer les échantillons à la lumière du jour, d'autre part, elle ouvre pour le public une fenêtre sur l'herbier, rendant celui-ci visible aux visiteurs du Jardin botanique.



Les nouveaux rayonnages encore vides.

## Le centre d'accueil du public

Le projet d'agrandissement de l'herbier contenait un volet destiné au public. Il est possible maintenant de recevoir le public dans un restaurant fonctionnant toute l'année (et autorisant une de ses terrasses aux pique-niques), d'offrir à côté de celui-ci une boutique et une salle d'exposition, notre cabinet de curiosités, ainsi que des sanitaires enfin accueillants !

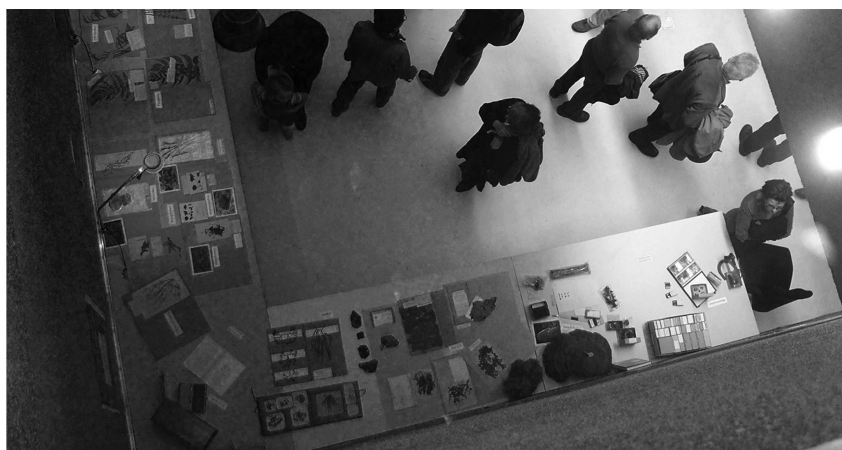
## Les travaux ne sont pas terminés

L'agrandissement de l'herbier n'est pas la seule opération à mener aux CJB. En effet, les rénovations de La Console et de Bot.II-III (soit la bibliothèque et les locaux au-dessus de l'herbier construit en 1972) étaient devenues urgentes. C'est dans le nouvel herbier que les collections de cryptogamie et de la bibliothèque ont été déménagées dans un premier temps, afin de pouvoir mener ces travaux en toute sécurité pour les collections. C'est seulement à l'échéance de ces travaux, soit probablement à la fin 2014, que les collections reprendront leur emplacement respectif, permettant ensuite de répartir l'herbier de phanérogamie dans ses nouveaux locaux.

On notera que cette manière de faire permet aux CJB d'autoriser la consultation de toutes ses collections pendant ces travaux importants.

## Un outil pour l'avenir

Les CJB ont la chance de vivre un moment important de leur existence, un de ces moments qui marquent la vie de l'institution pour des dizaines d'années. Nous avons le bonheur de vivre ces événements au quotidien, de pouvoir influencer les réalisations et adapter nos outils à nos besoins. Nous sommes très fiers du résultat de la réalisation de la première étape, l'agrandissement de l'herbier et la création du centre d'accueil du public. Nous espérons pouvoir ainsi apporter de manière efficace et fonctionnelle notre contribution à la connaissance et à la conservation de la biodiversité végétale, au bénéfice de l'humanité.



La nouvelle salle de consultation vue de l'extérieur par la verrière du puits de lumière.



La nouvelle salle de consultation éclairée par le puits de lumière.

## Attribution du Prix de Candolle 2012

par Jean Wuest

C'est Augustin-Pyramus de Candolle lui-même qui a institué ce prix en dotant le Fonds de Candolle par un legs en 1841. La Société de Physique et d'Histoire naturelle (SPHN), qui est dépositaire de ce fonds et qui attribue les prix, a réalimenté le fonds en 1999 pour que le montant attribué représente plus qu'une aumône. Le prix est attribué tous les quatre ans à un travail de systématique botanique. Il se veut un encouragement à la recherche en taxonomie botanique, le domaine d'excellence d'Augustin-Pyramus de Candolle. Il est décerné sur concours par la SPHN, en collaboration avec les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, à l'auteur de la meilleure monographie portant sur un genre ou une famille de plantes ou de cryptogames. Il est ouvert à des chercheurs en début de carrière, de toutes origine et affiliation. Depuis sa création, le Prix a été décerné 26 fois.

Cette année, la remise du prix a eu lieu dans les serres de la Fondation Hardt pour l'Étude de l'Antiquité, qui se trouve à Coligny au chemin Vert. Cette fondation, créée par le baron allemand Hardt et soutenue par la Confédération et le gouvernement allemand, met à disposition des chercheurs en sciences de l'Antiquité une riche bibliothèque, les accueille dans ses locaux, organise des *Entretiens* et les publie. Elle occupe une superbe maison de maître et des serres, qui récemment ont été entièrement rénovées et peuvent recevoir des séminaires (jardin d'hiver) ou des réceptions (serres de production).



Serre de production de la Fondation Hardt.



La lauréate Dr. Alison Davies.

La manifestation a eu lieu le 12 octobre 2012, conjointement à la remise du Prix et de la Médaille Marc-Auguste Pictet en Histoire des sciences. Il revint à Alain Chautems, conservateur aux CJB, de prononcer l'éloge de la lauréate, le Dr. Alison Davies. Plongée dès son plus jeune âge dans la botanique, elle a toujours travaillé dans la systématique, avec un travail de baccalauréat universitaire sur une révision taxonomique du genre *Avenula*, un travail de maîtrise sur la diversité botanique et une première thèse sur des analyses concernant le genre *Cicer*, tous ces travaux ayant été menés dans des Universités anglaises. Elle a ensuite travaillé sur les Astéracées à l'herbier de Munich, en relation avec la saisie informatique des types africains. Parallèlement, elle a pu mener à bien sa thèse de doctorat (soutenue en 2010) sur la révision de deux genres d'Astéracées, *Chaetanthera* et *Oriastrum* (titre : « The systematic revision of *Chaetanthera* Ruiz & Pav. and the reinstatement of *Oriastrum* Poepp.

& Endl. (Asteraceae : Mutisieae)»). C'est ce dernier travail qui lui a valu l'attribution du prix de Candolle 2012. Ces plantes de la région andine ont été étudiées sous de nombreux aspects, tant morphologique que taxonomique, biogéographique ou nomenclatural, représentant une étude complète de ces deux genres, richement illustrée et dotée de clefs de détermination. La recherche de cabinet a pu être complétée par deux expéditions dans les Andes.

La lauréate a ensuite présenté une conférence, extraite de sa thèse, sur la spéciation des Astéracées andines en réponse aux changements climatiques et géologiques (« Hairy anthers and mountain stars : the speciation of Andean Asteraceae as a response to geological and climate change »).



Jardin d'hiver de la Fondation Hardt.

# Atlas de la flore du canton de Genève<sup>1</sup> : Corrigenda

Christian Schneider<sup>2</sup> & Jean-Paul Theurillat

- p. 83 Tableau 1 Ligne «Formes», colonne « Non établis » : 38 → 1
- p. 192 *Anagallis foemina* Ajouter un point à la fin du commentaire.
- p. 206 *Artemisia campestris* La carte de distribution manque. Elle se trouve à la hauteur du taxon précédent (*A. biennis*).
- p. 229 *Bromus rigidus* L'échantillon de Corsier-Port correspond à *B. diandrus* Roth. déterminé comme tel par Scholz, mais signalé par erreur comme *B. rigidus*. *B. diandrus* est nouveau pour la flore du canton. Cependant les échantillons dans l'herbier G, récoltés entre 1867 et 1883, appartiennent à *B. rigidus*.
- p. 238 *Camelina sativa* H 201, 202, 203. → H 201, 202, 203 (Welten & Sutter).
- p. 281 *Conringia orientalis* Compléter le commentaire: Néophyte européenne. Taxon méditerranéen.
- p. 304 *Echinochloa crus-galli* Rare 201, fréquent 202, 203. → Rare 201, fréquent 202, 203 (Welten & Sutter).
- p. 389 *Impatiens parviflora* Carouge ... (Reuter). → Carouge ... » (Reuter).
- p. 393 *Juncus acutiflorus* Indiqué «H 201, fréquent 202, 203 par Welten & Sutter. → Indiqué «H 201, fréquent 202, 203» par Welten & Sutter.
- p. 424 *Malva neglecta* La phrase : «Originaire du midi ... », Paiche, 1878 (G)» est à supprimer. L'échantillon correspond à *M. parviflora* L. déterminé comme tel par Paiche. Ce taxon est nouveau pour la flore du canton.
- p. 425 *Malva pusilla* La parenthèse : «(Reuter sous *M. rotundifolia* L.)» est à supprimer. Il s'agit de *M. neglecta* Wallr. Reuter utilise *M. rotundifolia* dans le sens de Linné 1754 (= *M. neglecta* Wallr.) et non dans le sens de Linné 1753 (= *M. pusilla* Sm.).
- p. 449 *Oenothera missouriensis* Pas de carte de distribution, celle indiquée correspondant à un autre taxon.
- p. 451 *Ononis spinosa* subsp. *austriaca* Pas de carte de distribution, celle indiquée correspondant à un autre taxon.
- p. 483 *Polycnemum arvense* Rare (Reuter). → Rare (Weber).
- p. 490 *Portulaca oleracea* subsp. *sativa* Voir *Portulaca oleracea* subsp. *sativa*. → Voir *Portulaca oleracea* subsp. *oleracea*.
- p. 529 *Rubus conspicuus* *Rubus conspicuus* P. J. Müll. & Lefèvre → *Rubus conspicuus* P. J. Müll.
- p. 529 *Rubus constrictus* Lefèvre → Lefèvre
- p. 560 *Selinum carvifolia* Rare (Reuter). → Rare (Weber).
- p. 583 *Symphoricarpos orbicularis* Moench Le nom correct est *Symphoricarpos orbiculatus* Moench.
- p. 585 *Tagetes minuta* Néophyte → Néophyte
- p. 599 *Trifolium hybridum* subsp. *hybridum* «..., mais signalé par Rapin en 1862 selon Weber» est à supprimer. Rapin ne mentionne que *T. elegans* Savi (= *T. hybridum* subsp. *elegans* (Savi) Asch. & Graebn.).

<sup>1</sup> THEURILLAT, J.-P., C. SCHNEIDER & C. LATOUR (2011). Atlas de la flore du canton de Genève. Catalogue analytique et distribution de la flore spontanée. Publ. hors-série Conserv. Jard. Bot. 13, Genève.

<sup>2</sup> Correspondance : Christian Schneider, 74 rue de l'Eglise, F-01630 St. Jean de Gonville  
Christian-Schneider@orange.fr